



Débat « Eoliennes flottantes au sud de la Bretagne »

-

Réunion de restitution – Format numérique, le 27/05/21 -

Réunion via l’outil de visioconférence ZOOM

Echanges du tchat

douxami :

Comment me renommer ?

CPDP Laurent Pavard :

Cliquez sur les trois points en haut à droite de votre image vous avez un menu déroulant qui vous propose notamment de vous renommer

Morgan Chelihi (Régie) :

Nous vous invitons à vous renommer : Prénom, nom, commune (ou Organisme que vous représentez) Pour cela, cliquez à droite sur votre vignette vidéo puis sur « Renommer » (ou sur votre nom puis sur « Plus » dans la liste des « Participants »).

Douxami :

Je ne vois pas les trois points dont vous parlez

Aurore Colonna (support) :

Bonjour, Les trois petits points sont à droite de votre vignette vidéo

Bruno ROSSETTI :

Merci pour le questionnaire

Françoise et Alain Guisnel (B. Vivante) :

Bonjour à tous !

François Sermier :

Bonjour à toutes et tous !

Patrick Philippon Bretagne vivante vanne :

Bonjour à tout le monde



Olivia Warion (Animation) :

Bonjour à tous et toutes ! Vous pouvez participer au questionnaire de fin de débat qui permettra de recueillir votre avis pour continuer à améliorer les pratiques de la CNDP : <https://urlr.me/wrXtR>

Dominique :

Bonsoir à tous depuis Locmiquélic

Olivia Warion (Animation) :

Bonsoir !

iPhone de Jacques :

Bonsoir à tous, je vous suis depuis Nevez, à proximité de la plage de Rospico.

Armand QUENTEL CRPMEM BZH :

Bonsoir à l'assemblée AO5 Armand

Sébastien B :

Bonsoir à tous

Martine Viart Bretagne :

Bonsoir à tous et merci pour cette invitation

Guy Jourden CGT :

<https://assisesmerlittoral.bzh/?CompteRenduDuDebatPublicEoliennesFlottant>

Guy Jourden CGT :

Salut Armand

Guy Jourden CGT :

<https://assisesmerlittoral.bzh/?EoliennesFlottantesSudBretagneCahierDActe>

FNE MARTINIE - COUSTY Elodie :

Première question : la carte de la zone « ministre » choisie, annexée dans le décret ne reprend pas le périmètre de la macrozone soumise au débat ? Pourquoi ? Le public qui prend connaissance de cette décision ne peut se faire une idée de la bonne écoute et des échanges qui ont eu lieu au moment du débat Public...



iPhone de Jacques :

Jacques Frossard - Nevez - j'ai vu une carte dans la PQR qui ne concernait que la mer et ne disait rien des installations à terre... Où en sommes-nous ??

hermine.durand :

Bonjour, la carte comportant la zone du débat est disponible dans le rapport explicatif

hermine.durand :

https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/fichiers/2021/05/20210521_AO5-Rapport-post-DP_vf-4.pdf

FNE MARTINIE - COUSTY Elodie :

On connaît bien la carte du débat, celle qui nous intéresse c'est la zone choisie par la ministre au regard de celle du débat !

Bob Fédération Gardiens du Large :

A quand 1 vrai débat contradictoire et public entre experts, portant sur le bienfondé de ce projet en termes de stratégie bas carbone ?

Michel Paillard (Conseil de Développement du Pays de Brest) :

<https://www.connaissancedesenergies.org/mais-pourquoi-diable-chercher-convertir-des-energies-renouvelables-en-mer-200424>

hermine.durand :

La carte comportant la zone du débat superposée à la carte de la décision ministre est disponible dans le rapport explicatif

FNE MARTINIE - COUSTY Elodie :

OK MERCI

Guy Jourden CGT :

La CRML qui travaille sur cette question des EMR depuis plus de 10 ans représente combien d'acteurs sociaux économiques (à comparer au nombre de réponses)

Guy Jourden CGT :

Le dialogue concurrentiel et le cahier des charges doivent intégrer les attentes exprimées en matière d'emplois locaux/régionaux, de respect des activités existantes et de l'environnement



Jean-Paul Arnoul - Moëlan-sur-Mer :

Pourriez-vous expliquer la notion de prix cible à 120€ le KWh donné dans le décret d'application PPE de 2020 ? Est-ce un prix plafond ou un prix plancher ?

iPhone de Jacques :

Sur d'autres débats j'ai l'idée que la CNDP avait nommé un garant. Qu'en est-il quand on entend qu'il y a eu des défaillances dans le respect simple des règles ??

Guy Jourden CGT :

Une ou des commissions de suivi ? locale, régionale et au niveau de la façade NAMO

Anne Georgelin (SER) :

Merci pour ces éléments de retours, très intéressants. A la suite de ce débat, la CNDP tire-t-elle des enseignements pour les futures participations du public qui seront associées aux projets éoliens en mer à l'avenir ? (Et dont la trajectoire est fixée par la loi et la PPE notamment)

Pascale des Mazery :

Pourquoi ne pas avoir chiffré le coût d'un plus grand éloignement des côtes, permettant de supprimer les impacts visuels ?

Guy Jourden CGT :

CRML ne cherche pas à remplacer le public

Guy Jourden CGT :

Mais son travail a été très important

Guy Jourden CGT :

C'est une instance type grenelle de la mer donc très large dans sa représentation

Fédération des associations de protection Claire Douxami :

J'ai été personnellement heureusement étonnée de l'honnêteté de la synthèse de la CNDP. Il est d'autant plus regrettable que le gouvernement n'en ait pas tenu compte, surtout en ce qui concerne les enjeux visuels majoritaires

Bourdon FNE PdL :

Etudes environnementales : ne devraient-elles pas être validées par des instances publiques pour garantir un caractère incontestable. Par ailleurs, elles devront être réalisées durant les 3 phases : construction, exploitation et démontage



Guy Jourden CGT :

L'appropriation collective se construit sur la durée le débat et les échanges doivent continuer

Armand QUENTEL CRPMEM BZH :

Le constat est que l'existence de la CNDP est postérieure à celle de la CRML de Bretagne ; qui est par ailleurs institutionnalisée.

RTE Bertrand Bourdon :

A P des Mazery : pour le raccordement électrique l'impact financier est présenté dans la brochure "Le raccordement électrique et ses emprises terrestres"

Pascale des Mazery :

En réponse à RTE Bertrand Bourdon : à ma connaissance, l'hypothèse d'un raccordement en courant continu, qui permettrait de se positionner hors de vue des côtes insulaires, n'est pas chiffrée

FNE MARTINIE - COUSTY Elodie :

Pour le respect des activités existantes nous n'avons rien dans le dossier du MO en réponse aux enjeux des impacts cumulés des activités « historiques » au regard des nouveaux impacts des éoliennes, enfin ces questions ne sont pas non plus traitées par le DSF NAMO et encore moins par la CRML. Comment sans ces remontées d'impacts, peut-on choisir une zone ?

RTE Bertrand Bourdon :

La puissance cible des 2 parcs (Moins d'un GW) et la distance maximum de raccordement pour la zone proposée au débat public (100 km) fond que le continu n'est pas opportun

Pascale des Mazery :

Pour que le public puisse apprécier une opportunité, il faut chiffrer.... Sinon il n'y a pas de débat

Pascale des Mazery :

Le choix d'une zone de maintenance à terre, et non en mer, qui justifie d'après le maître d'ouvrage qu'on évite un éloignement important des côtes, aurait par ailleurs dû être discuté. Les retombées en emplois sont les mêmes dans les deux cas

iPhone de Jacques :

Merci pour ces cartes et ces propos très clairs, pour ceux qui comme moi n'ont pas eu/pris le temps de tout lire, dont le JO .



Armand QUENTEL CRPMEM BZH :

Contribution de l'éolien au bilan électrique 2020 Cf. <https://www.rte-france.com/actualites/bilan-electrique-francais-2020>

Guy Jourden CGT :

En partie en dehors des 12 milles ? quel débat sur la taxe éolienne et sa répartition notamment pour une meilleure connaissance du milieu marin et la compensation des impacts ?

Guy Jourden CGT :

La concertation entre les services des ministère (mer et écologie) ? quel place au débat public sur cette question de fiscalité ?

Jean-Paul Arnoul - Moëlan-sur-Mer :

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que le raccordement à l'atterrage de la zone C passe sur un site du patrimoine sous-marin à préserver. Il s'agit de l'épave du sous-marin U171 qui a été déclaré en 1999, par les autorités militaires françaises, comme « cimetière militaire », à la suite de la demande de l'amicale des sous-mariniers allemands.

Guy Jourden CGT :

Prendre en compte le bilan carbone lié à la distance pour éviter des lieux de production très éloignés et des transports maritimes coûteux

Pascale des Mazery :

Pour les futurs parcs de 2000 MW, le ministère a dit qu'il n'excluait pas un raccordement en courant continu permettant d'éloigner les éoliennes des côtes

Guy Jourden CGT :

A quel moment aurons-nous connaissance du contenu précis du cahier des charges ?

RTE Bertrand Bourdon :

Oui 2000 MW peut ouvrir à du continu

Arthur Launeau :

La maîtrise d'ouvrage envisage-t-elle la création d'un comité citoyen de suivi pour accompagner la rédaction du cahier des charges ?



Françoise et Alain Guisnel (B. Vivante) :

Si le résultat des études environnementales à venir s'avéraient très mauvaises dans la zone retenue par le MO, un nouveau choix de la zone d'étude pourra-t-il être envisagé... : c'est la conséquence d'avoir fait un choix avant des études plus précises...

RTE Bertrand Bourdon :

A Mr Arnould, épave bien identifiée, c'est pourquoi il nous faut poursuivre nos études

Guy Jourden CGT :

Quel pavillon pour les navires en dehors des 12 miles ?

DGEC Hermine Durand :

A M. Launeau : la décision ministre indique que "Les modalités de mise en place d'un éventuel comité de gouvernance des projets seront étudiées avec le futur garant de la concertation."

Guy Jourden CGT :

Mutualisation des sous-stations électrique en mer ?

Françoise et Alain Guisnel (B. Vivante) :

Pourquoi dans les critères de choix rédigés dans le Cahier des charges, n'a-t-on pas prévu de rajouter l'aptitude du futur opérateur de porter l'environnement au meilleur niveau par des initiatives à présenter dans sa future offre...

RTE Bertrand Bourdon :

A Mr Jourden : oui objectif : une seule plateforme/poste en mer

Guy Jourden CGT :

Cette mutualisation est importante donc une sous-station modulable ?

Guy Jourden CGT :

Pas de simulation sur la visibilité du Parc à partir de Belle Isle comme cela avait été fait pour saint brieuc ?

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF) :

a quoi servent des concertations sur le site si la décision est prise par la ministre?, cela finira par radicaliser la population

Guy Jourden CGT :

Que deviennent les parcs pilotes EOLFI et parcs en méditerranée ?



Pascale des Mazery :

Les retombées en emplois sont donc hypothétiques...

Guy Jourden CGT :

Éco et socio conditionnalité des aides !! argent public dans le prix de rachat de 120 € du MW

Armand QUENTEL CRPMEM BZH :

Je tiens à rappeler la volonté du Document Stratégique de Façade : "Le bien-être et l'emploi sont reconnus Objectifs premier de la Transition écologique" Il faut que le critère "retombées économiques sur le territoire" soit discriminant dans la pondération entre critères du Cahier des charges....

Guy Jourden CGT :

Des industriels ont quitté le navire !!

Jack Aschehoug :

Mais pourquoi faut-il que les éoliennes aient 260 m haut ?

Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico (Névez) :

Si nous n'attendons pas de résultats de ces fermes pilotes, et que les travaux soient actés et lancés par le Lauréat, nous pouvons être certains que rien ne sera changé du projet qui aura été déterminé avant les études du parc EOLFI.....

Guy Jourden CGT :

D'accord avec Armand Quentel

Françoise et Alain Guisnel (B. Vivante) :

Comment "contraindre" le futur opérateur de suivre les enseignements des fermes pilotes EOLFI ?

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

La décision de la Ministre est un peu précipitée compte tenu des verrous technologiques qui restent à régler pour le flottant.

Jean-Paul Arnoul - Moëlan-sur-Mer :

Je suis totalement opposé à ce projet. Les éoliennes ne font rien pour le climat, car notre électricité est déjà décarbonée en France.



Bob Fédération Gardiens du Large :

Quand on voit la complexité de la démarche conduisant au choix de zone, qu'apporte l'avis du public, forcément très subjectif, sinon un simulacre de consultation ?

Guy Jourden CGT :

Les verrous technologiques restent importants les fermes pilotes devaient les lever !!

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

Ou les démontrent !

iPhone de Jacques :

À quoi servent ces pilotes Éolfi ? (De ce qui m'a été présenté il y a quelques temps, au large de Marseille), à rassurer l'investisseur ? À conforter l'industriel ? Ou à calmer les éventuels opposants ?

Jacques SYLVESTRE :

Mais pourquoi des éoliennes en mer aillent chercher le vent stable à des hauteurs supérieures aux éoliennes terrestres ? 260 m de haute relève du gigantisme et du pari technologique.

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

La technologie flottante n'est pas une spécialité Française ...

Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico (Névez) :

Merci à France nature environnement pour votre intervention qui traduit parfaitement le sentiment du public

COUSTY-MARTINIE Elodie :

En Angleterre les fonds sont de 40m

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

Espagne, Norvège etc.

Guy Jourden CGT :

ce ne sont pas les mêmes fonds

Pascale des Mazery :

Le flottant s'accommode parfaitement de fonds profonds de 200 m

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

Naval énergie revend son flottant à SAIPEM Italie



Guy Jourden CGT :

Le Portugal essaie 3 éoliennes flottantes elles seront bientôt en service

Guy Jourden CGT :

<https://assisesmerlittoral.bzh/?InterviewDeJoseMariaCostaMaireDeVianaPo>

Bob Fédération Gardiens du Large :

Que fera-t-on quand il y aura 8 jours froids sans vent et sans soleil ?

Guy Jourden CGT :

Viana au Portugal

Armand QUENTEL CRPMEM BZH :

Le mix énergétique, le mix...

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

Déjà très en retard voulez-vous dire, les plateformes sont multi usages maintenant

Guy Jourden CGT :

Diversifier les productions renouvelables

COUSTY-MARTINIE Elodie :

L'éolienne au large d'Hoedic est flottante et depuis 3 ans en mer ...Et Naval Group s'est retiré de l'éolien flottant On devra donc acheter nos éoliennes flottantes où ?

Guy Jourden CGT :

L'uranium est un minerai

Guy Jourden CGT :

Projet 2050 de RTE sur les renouvelables en 2050

RTE de Saint Martin Gro :

@Bob : je vous encourage à consulter les publications de RTE sur le sujet, notamment <https://www.rte-france.com/actualites/rte-aie-publient-etude-forte-part-energies-renouvelables-horizon-2050>

Guy Jourden CGT :

Ok à regarder avec intérêt qui casse des certitudes

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

La certitude c'est que la décision est prise !



Bob Fédération Gardiens du Large :

Ah oui, la flexibilité ?

Jean-Paul Arnoul - Moëlan-sur-Mer :

Que fera-t-on quand il y aura 8 jours froids sans vent et sans soleil ? Réponse : on brûlera du gaz

RTE de Saint Martin Gro :

@Thomas Hinderyckx : la plateforme électrique AO5 sera également multi-usages. RTE est à l'écoute des territoires pour définir les fonctionnalités à mettre en œuvre.

Bob Fédération Gardiens du Large :

Je ne vous le fais pas dire...

COUSTY-MARTINIE Elodie :

57 GW prévu par madame Girardin d'ici 2050 !

Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico (Névez):

Ce projet est loin d'être abouti, c'est une volonté étatique qui ne respecte pas l'avis des citoyens. Que personne ne se fasse d'illusion, personne n'aura de pouvoir de s'opposer à ce projet ;

Guy Jourden CGT :

Orienter la taxe éolienne vers la recherche et la connaissance du milieu marin

Marie-Christine BERNARD - Lorient - Rospico (Névez) :

Les débats au final ne reflétant l'avis que d'environ 500 personnes qui dans l'ensemble indiquent que le projet n'est pas suffisamment abouti, ne sont rien par rapport à la population du Morbihan et du Sud Finistère. Quand la population prendra conscience de l'ensemble du projet, il se pourrait bien qu'un bien plus grand nombre de citoyens s'opposent au projet

Armand QUENTEL CRPMEM BZH :

La pêche devra aussi être accompagnée pour réaliser sa transition énergétique !

COUSTY-MARTINIE Elodie :

Merci à la CPDP et à la CNDP pour ces débats éclairants. On aimerait qu'ils éclairent encore plus nos décideurs ! La transition énergétique ne pourra se faire sans une bonne acculturation de tous les publics et que l'écoute de ceux-ci soient retranscrits dans les DSF afin qu'ils deviennent vraiment opérationnels. On attend donc rapidement la connaissance des impacts de toutes les activités en mer pour enfin avancer !!!

Thomas Hinderyckx- Energy Helios Farms (EHF):

Très bon débat mais je regrette que de fausses idées continuent à circuler ...



Guy Jourden CGT :

Merci

François Sermier (Saint-Pierre-Quiberon):

Merci beaucoup à la CPDP, aux intervenants et aux organisateurs

Dominique Guiho COBEN :

Merci de la qualité de ces débats et que cela puisse permettre de nourrir des interventions médias plus constructives.

Guy Jourden CGT :

Bonne soirée

iPhone de Jacques :

Merci, et belle poursuite à ce projet !!

AnneCouëtil :

Merci pour ce débat fort intéressant !

Dominique Guiho COBEN :

Merci

Chantal JOUANNO CNDP :

Et bravo à toute l'équipe

CPDP Laurent Pavard :

Bonne soirée

Sébastien B :

Merci bp